

AgriGenève info

Joyeuses fêtes de
fin d'année !



Edito

Au plan fédéral, l'année agricole 2005 aura été marquée par la mise en consultation du projet de PA 2011. Jugée par beaucoup et notamment par AgriGenève, inacceptable en l'état, ce volumineux document a mobilisé énormément d'énergie. Nous verrons début 2006 si nos revendications premières ont été retenues et, dans le cas contraire, quelle stratégie adopter. Au niveau international, c'est bien entendu la conférence ministérielle de Honk-Kong, clôturée il y a quelques jours, qui a retenu toute notre attention, tant les enjeux de ces discussions sont importants pour notre agriculture. Comme l'on pouvait s'y attendre, car il en allait de la crédibilité même de cette organisation, un accord bancal a été trouvé dont nous aurons l'occasion de parler ultérieurement.

Au plan cantonal, de nombreux dossiers ont été abordés, dont ceux des zones agricoles spéciales et de la renaturation des cours d'eau. AgriGenève s'est en outre positionnée dans le cadre des divers projets d'aménagement cantonaux pour développer des filières d'énergie renouvelables d'origine agricole. Ce thème est porteur étant donné la situation des marchés de l'énergie.

Pour finir, l'OPAGE nouvelle formule s'est structuré de manière à pouvoir répondre à des nouvelles sollicitations en matière de promotion pour l'ensemble de nos produits. C'est donc dans ce contexte en pleine évolution que va s'ouvrir la nouvelle année. AgriGenève oeuvrera, comme elle l'a fait par le passé, pour répondre aux diverses demandes de ses membres et défendre et promouvoir l'agriculture genevoise auprès de ses partenaires.

AgriGenève présente à tous ses membres ainsi qu'à leur famille ses vœux les meilleurs pour une année 2006, prospère et semée de satisfactions.

François Erard

Recherche de producteurs pour marché hebdomadaire

La commune d'Hermance souhaite vivement mettre sur pied un marché saisonnier, qui pourrait se dérouler d'avril à octobre, les mercredis entre 16h00 et 19h30 (proposition à discuter).

Pour cela, la commune est à la recherche de producteurs proposant fruits, légumes, fromages, charcuteries, fleurs...

Alors si vous souhaitez vous lancer dans le contact direct avec la clientèle ou étendre vos activités de vente au marché dans un nouveau village, vous pouvez contacter directement Monsieur Bruno Hubacher au 022 751 09 58.

Personnel

Monsieur **Michel Hurni**, après dix-huit années passées au titre de comptable à la CGA puis à AgriGenève, prendra, le 31 janvier prochain, une retraite bien méritée. Nous aurons l'occasion de prendre congé de lui et de le remercier lors de notre prochaine assemblée générale du 16 mars 2006 à Lullier. Nous tenons d'ores et déjà à lui adresser, au nom de tous, notre profonde gratitude pour tout le travail qu'il a accompli au sein de notre entreprise. Pour le remplacer, le bureau d'AgriGenève a nommé Madame **Corynne Spera** (022 939 03 06). Forte d'une solide expérience de plusieurs années dans le domaine de la comptabilité, elle saura, à n'en point douter, reprendre le flambeau de cet important poste. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Suite au départ d'**Emmanuel Ansaldo**, les dossiers relatifs à l'aménagement du territoire et à la renaturation des rivières sont désormais confiés à **Martine Roset**. Vous pouvez directement la contacter si vous avez des questions sur cette thématique (022 939 03 19).

Fermeture des bureaux

Les bureaux d'AgriGenève seront fermés, pour les fêtes de fin d'année, du **26 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006 inclus**.

CERCLE DES AGRICULTEURS DE GENEVE ET ENVIRONS



3	syndicats
470	sociétaires
7'000	clients

SATIGNY → zone industrielle de Meyrin / voie N° 11 A
rue des Sablières 15
tél : 022/306.10.10 fax : 022/306.10.11
cag@cage.ch

MEINIER → route de Compois 14
tél : 022/754.44.71 fax : 022/752.47.08

CHARROT → route de Foliaz 28 A
tél : 022/771.22.51

Représentants

G. Paroisse 079/624.27.56

L. Dufournet 079/624.54.37